

(REGARDS SUR)

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

Supplément 3 au Numéro 27- Septembre 2005

À TOUS LES ADHÉRENTS À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE

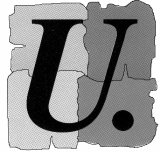


BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot
BP 81 125-CHAMPHOL
28304 Mainvilliers cedex



Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, CFDT, CGC, CFTC, FO, UNSA, FSU d'Eure et Loir.

Les organisations syndicales Cgt, Cfdt, Cfe-Cgc, Cftc, Fo, Unsa, Fsu réunies le 13 septembre à Chartres, appellent l'ensemble des salariés du public et du privé, des petites ou grandes entreprises, les demandeurs d'emploi, les précaires et les retraités, à une journée d'actions et de mobilisation le 4 octobre 2005, par des arrêts de travail, grève, et à une manifestation à Chartres, 14h30, Place des Halles.

Cette mobilisation doit conduire à des négociations et à des réponses du gouvernement et du patronat notamment pour :

- le développement de l'emploi, contre la précarité que vient renforcer le Contrat Nouvelles Embauches
- l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés
- les droits collectifs et individuels des salariés
- la garantie des services publics face aux conséquences dramatiques des dérèglementations et des privatisations.

Après le 10 mars, le 21 juin, le 4 octobre les organisations syndicales appellent les salariés du public et du privé à se réunir en Assemblée Générale pour créer les conditions de mobilisation afin de se préparer aux actions à venir.

Chartres, le 13 septembre 2005

MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE 4 OCTOBRE
14 H 30 PLACE DES HALLES À CHARTRES
• AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES
• NON AUX EMPLOIS PRÉCAIRES
• GARANTIE : . DES SERVICES PUBLICS
• . DES DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS.

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DÉPOSÉ LE : 20 septembre 2005

Bulletin bimestriel - 0,76 €

ISSN : 1623-7927

Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610

Directeur de publication : Patrick THERAUD

Imprimé par nos soins

Sommaire :

P 1 : Appel à la grève le 4.

P 2 : CTP du 20 septembre

P 3 : : les mesures, infos diverses

P 4 : Fiche de contrôle stages
FC

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot-BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.

Tél : 02 37 21 15 32

Fax : 02 37 21 39 89

Mail : snu28@snuipp.fr

**DÉCLARATION DU SNUipp-FSU
AU CTPD DU 20 SEPTEMBRE 2005.**

Cette rentrée voit la mise en place de la loi Fillon. Loi rejetée en bloc par toute la communauté éducative mais que le ministre, sous la pression du gouvernement, a décidé d'appliquer unilatéralement. Une nouvelle fois, chacun a pu se rendre compte que le dialogue social dans ce pays, est réduit à la portion congrue.

Ce même ministre s'est employé à écrire et à décrire la rentrée scolaire comme une bonne rentrée. Certes, il y avait un enseignant devant chaque classe le 2 septembre mais dans quelles conditions ? L'augmentation des effectifs dans les écoles était prévu depuis le printemps dernier et si, des ouvertures de classe vont être prononcées à ce CTP, le SNUipp-FSU ne peut que dénoncer les mauvais coups portés une nouvelle fois à l'école maternelle.

Car pour pouvoir effectuer des ouvertures de classe, grâce aux moyens AIS non pourvus, vous avez fait le choix, par ailleurs, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de laisser des écoles maternelles avec des effectifs autour de 30 élèves de moyenne. Pire, vous avez prétexté ne pas vouloir ouvrir en maternelle car, ô scandale, les collègues allaient s'empresse d'accueillir des enfants de moins de 3 ans..., argument fallacieux que nous tenons à dénoncer publiquement.

La demande de scolarisation n'a peut-être jamais été aussi forte et elle est niée de manière méprisante par le ministère. Cela entraîne des choix de familles vers le privé, qui sont en fait des non-choix car le Service Public Laïque d'Éducation abandonne ses missions.

Au sujet de l'enseignement privé, là aussi, le SNUipp-FSU tient à dénoncer les propos du ministre plaçant pour l'égalité de moyens entre public et privé. Dans un contexte de rentrée marquée par le manque de moyens pour accompagner la réussite scolaire de nos élèves, ces propos ne peuvent que renforcer notre détermination à nous battre pour le Service Public d'Éducation. Cette bataille des moyens pour l'école sera au cœur de la journée de

grève et de manifestation du 4 octobre prochain.

Pour illustrer nos propos sur la maternelle comment ne pas évoquer la situation de la maternelle des Nymphéas à Illiers ? Voilà près de 4 ans que cette école accueille environ 120 élèves pour 4 classes et chaque année, la demande d'ouverture est refusée. Cette école résume à elle-seule, la distorsion qui existe entre le discours officiel et les actes budgétaires qui induisent le quotidien.

Alors, il faut bien trouver des palliatifs et comme par hasard à Illiers mais à de nombreux autres endroits, l'administration répond que bientôt avec l'arrivée des Emplois Vie Scolaire, tout va aller mieux.

30 élèves de moyenne par classe ? Pour accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves, 1 EVS !! Pas de décharge de direction d'école ou pas assez de temps pour le fonctionnement de l'école ? Pour proposer une aide administrative, 1 EVS !! Un ou plusieurs enfants handicapés à accueillir à l'école ? Pour assurer l'intégration des enfants handicapés, 1 EVS !!

Attention, qu'on ne s'y méprenne pas ! Les EVS ne sont rien d'autre que le retour des aides-éducateurs mais sous statut plus précaire, rémunération inférieure, contrats plus courts, formation quasi inexistante...

Quel progrès pour l'École Publique ! Il est vrai que dans ce domaine, comme dans d'autres, il faut « faire du chiffre » et tout ce qui pourra permettre de diminuer les statistiques du chômage d'ici 2007 sera mis en œuvre par ce gouvernement libéral.

Le mécontentement de nos collègues est fort, et d'ores et déjà, le SNUipp et la FSU, dans le cadre le plus unitaire possible, chercheront toutes les convergences possibles à un prolongement au 4 octobre pour mettre en débat la perspective d'une nouvelle mobilisation au moment du débat budgétaire.

PARTIR ENSEIGNER À L'ÉTRANGER.

Réunion d'information ouverte à tous



**Mercredi 28
septembre**

de 15 h 00 à 17 h 00

Au local du SNUipp 28

à Champhol,
rue L.Blériot.

ÉNERGIES CITOYENNES
en partenariat avec le Collectif de Faucheurs Volontaires,
la Confédération Paysanne, les Verts, Attac 28 et Greenpeace

Conférence-débat

OGM

**sous toutes les facettes
Enjeux et conséquences**

Christian Velot *Entrée libre*
maître de conférence en génie moléculaire
à l'institut de génétique et de microbiologie d'Orsay

Vendredi 30 septembre 2005 20 H
CHAMBRE D'AGRICULTURE rue Dieudonné Costes 28000 CHARTRES

CTP : LES MESURES DE RENTRÉE

Création de 5 postes de Titulaire Remplaçant BD pour l'année 2005/2006 rattachés à :
Auneau Coursaget, Chuisnes, Lucé Les Lutins, Lucé Mendès-France, Luisant St Éxupéry.

14 ouvertures de postes :

<p><u>Écoles élémentaires :</u></p> <p>Boutigny Prouais RP Berchères sur Vesgre/ Rouvres Brou St Remy sur Avre Lucé J Jaurès Bailleau Armenonville Pontgouin</p>	<p><u>Écoles maternelles :</u></p> <p>Tréon Thiron Gardais Dammarie Le Coudray Coudreceau RP Boullay Thierry/ Boullay Mivoye St Lubin de la Haye</p>
<p><u>Mesures particulières :</u></p> <p><u>Changement de structure :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Fusion de l'école d'Allonnes (1 cl) et de Boisville la St Père (4 cl) pour faire une école primaire à 5 classes avec 1/4 de décharge• RP Oysonville/Chatenay: transformation d'un poste d'adjoint élem en poste adjoint mat. <p><u>Décharges nouvelles de direction d'école : (1/4 de décharge)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Bailleau-Armenonville (5 cl)• RP Boisville/Allonnes (5 cl)• St Lubin de la Haye (5 cl)	<p><u>Moyens complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le Coudray élémentaire : 0,17, Lucé J.Macé : 0,17, Châteaudun J.Macé : 0,17• RP Terminiers/Guillonville : 0,25• Voves élémentaire : 0,50• Dreux Berthelot : + 0,25• Nogent le Roi Mesquite : + 0,50 <p><u>Décharges exceptionnelles de direction pour 2005/2006 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mainvilliers J.Zay élem : + 0,25 pour direction provisoire des 2 écoles mat et élem (14 cl)• Barjouville élem : + 0,25 pour la direction provisoire des 2 écoles mat et élem (8 classes).

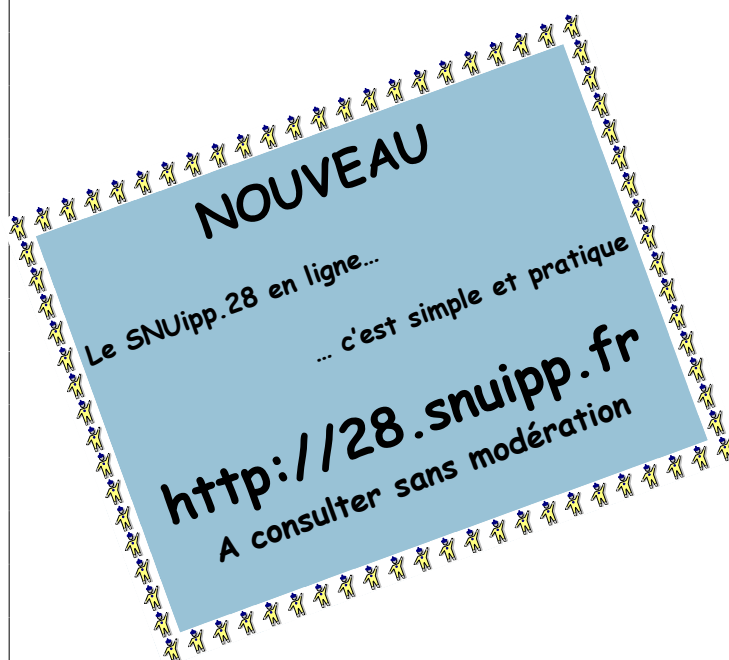
*5ème Université d'automne du SNUipp
à La Londe les Maures
21, 22 et 23 octobre.*

Les inscriptions, c'est maintenant.

Le bulletin d'inscription est inséré dans le dernier numéro de « Fenêtres sur cours » adressé à tous les adhérents et à toutes les écoles. Cette initiative s'adresse à tous ; elle, a par contre des limites en terme de places. Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

L'inscription est à adresser directement
avant le 7 octobre à
SNUipp, Université d'Automne
128, Boulevard Blanqui
75 013 Paris

Nous demandons aux collègues d'Eure-et-loir de joindre le SNUipp 28 pour organiser le déplacement. La section départementale prendra à sa charge les dépenses pour se rendre à La Londe les Maures des adhérents et demanderont aux non-syndiqués une participation. Le plus simple étant d'adhérer dès maintenant au syndicat (paiement de la cotisation en 9 fois par prélèvement d'octobre à juin, 66 % du montant de la cotisation déductible de l'impôt) !





FICHE DE CONTROLE SYNDICAL STAGES DE FORMATION CONTINUE

Vous demandez un stage ?

Remplissez et retournez-nous cette fiche de contrôle, elle nous permettra de vérifier votre barème et vos vœux et de vous informer rapidement.

NOM - Prénom :
Téléphone :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse électronique :@.....

Ancienneté Générale de Services au 1/09/2005 :

École :
.....

Niveau :Circonscription :

Situation : **Adjoint** **TR** **Directeur** **Spécialisé**

Nombre de semaines de stage déjà effectué :

Date du dernier stage obtenu :

Code : **Date de début :**
Intitulé :
Code : **Date de début :**
Intitulé :
Code : **Date de début :**
Intitulé :

Fiche à remplir et à retourner rapidement à

SNUipp-FSU 28
Stages F.C
3, rue L.Blériot
BP 81125 Champhol
28 304 Mainvilliers cedex.

Ou à renvoyer par courrier électronique à : snu28@snuipp.fr ou par fax : 02/37/21/39/89

La CAPD se tient le vendredi 7 octobre à 9 h 00.
Tous les résultats en fin de matinée : 02/37/21/15/32.